

Me Julie Pelletier, LL.B 2003, JD. 2004, est procureure aux poursuites criminelles et pénales depuis 2005. Après ses débuts au Bureau des affaires pénales de Québec, elle s'est jointe au bureau de Trois-Rivières en 2008, où elle s'est vu confier des dossiers de poursuite visant tant des crimes contre la personne que des crimes contre la propriété. Elle a intégré rapidement l'équipe traitant des dossiers relatifs à l'application de l'entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus, de mauvais traitements physiques ou d'une absence de soins menaçant leur santé physique. Elle a de plus été en charge des infractions commises par les adolescents, pour lesquelles la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents s'applique. En 2010, Me Pelletier s'est jointe au bureau de Montréal, où elle a continué à œuvrer dans les poursuites impliquant des crimes contre la personne, soit plus particulièrement les agressions sexuelles et la violence conjugale, de même que les dossiers liés à l'entente multisectorielle. Elle a également intégré l'équipe responsable des appels. En 2017, Me Pelletier s'est intéressée au rôle de conseil auprès des policiers et s'est jointe au Bureau du service-conseil.

Elle s'est récemment jointe au bureau du Secrétariat général, où elle prend part à la mission de la prise en compte de l'intérêt légitime des victimes au sein des opérations du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ainsi qu'à la collaboration avec les partenaires et la diffusion de l'information.

Me Pelletier s'est rapidement découvert une passion pour la formation de ses pairs et a choisi à cette fin de s'impliquer au sein du Jeune Barreau de Montréal pendant 5 ans. Elle fut également chargée de cours à l'Université de Sherbrooke pendant 4 ans. Elle est formatrice à l'École du Barreau depuis 2018 et participe à la formation des procureurs à l'École des poursuivants depuis 2016. Elle a également participé à divers comités au sein du Barreau de Montréal, dont celui organisant un concours de débats oratoires pour les étudiants du niveau collégial et un concours de composition juridique pour les étudiants des niveaux primaire et secondaire.

Toujours avec l'objectif de rendre accessible le droit au public, Me Pelletier a donné 11 chroniques sur divers sujets juridiques en 2017-2018 à l'émission Entrée Principale, qui était alors diffusée à Radio-Canada. Depuis 2016, elle est juriste bénévole pour Éducaloi et anime des ateliers juridiques destinés aux étudiants du niveau secondaire. Son implication a d'ailleurs été soulignée lors de l'assemblée annuelle d'Éducaloi, où elle a reçu la Distinction Engagement Monde scolaire. Me Pelletier participe également au Projet Lead du DPCP depuis 2016, lequel vise l'éducation juridique pour des étudiants de 5<sup>e</sup> année du primaire. Elle a de plus été désignée par le DPCP afin de le représenter auprès du Réseau en éducation juridique, une communauté de pratique en éducation juridique créée en 2019 qui regroupe pour l'heure une quinzaine d'organismes.

Me Pelletier possède une grande capacité à vulgariser le droit et à le rendre accessible. Elle possède de vastes connaissances en droit criminel et connaît bien les dossiers impliquant des victimes.